

Février
2019

**Bulletin
d'informations
municipales**



Lizac



Le
Courrier lizacais



RÉTROSPECTIVE 2018



Cérémonie au Monument aux morts



Inauguration du terrain multisports



Journée des 50 ans du Foyer Rural de Lizac



Fête de Lizac

Dans ce numéro :

Le Mot du Maire	3
Les Réalisations	4 5
Les Finances	6 à 12
Les Perspectives	13
La Vie Intercommunale	14
Les Informations pratiques	15
L'Ecole communale	16
Tous Citoyens !	17
Les Infos du village	18
La Revue de Presse Les Coordonnées	19
Les Associations	20 21
L'Etat Civil	22
Les partenaires	23 24

LE MOT DU MAIRE



Chères lizacaises, chers lizacais,

En ce début d'année 2019, voici venue l'occasion de faire un point tous ensemble sur la vie de la commune, et ce que nous avons vécu pendant ces douze derniers mois, tout en ayant un regard sur l'avenir.

La vie de notre commune s'inscrit dans la lignée de ce qui se passe au niveau national mais également mondial, et qui touche l'ensemble des populations. Ainsi, nous traversons des changements économiques avec la mondialisation du commerce, les changements de mentalités liés au rapport entre les femmes et les hommes, les grands problèmes mondiaux et notamment les guerres qui entraînent l'arrivée de migrants. A plus grande échelle encore, nous sommes confrontés à un point de non retour face aux bouleversements climatiques qui s'annoncent.

Les événements qui touchent notre pays ces dernières semaines nous incitent à réfléchir sur la façon d'intégrer davantage des valeurs que nous partageons tous ; et je ne peux que comprendre les manifestations des gilets jaunes qui expriment ces tourments auxquels ils sont exposés au quotidien. Il est important que les citoyens puissent s'exprimer librement tout en préservant la sécurité pour l'ensemble de la population.

Notre commune s'inscrit dans cette réalité et nous avons agi tout au long de l'année passée pour que, malgré le contexte général et la baisse de nos moyens, nous puissions nous épanouir dans une commune où il fait bon vivre, et où les projets que nous avons envisagés sont concrétisés. En plus des occupations courantes d'entretien et de rénovation, nos efforts ont principalement porté sur l'agrandissement du cimetière et le déplacement du columbarium dans un cadre plus propice au recueillement. Un espace multisports a été réalisé, et cet investissement s'inscrit aussi dans la volonté de mettre un outil intéressant à la disposition du personnel pédagogique.

Sachez que l'équipe municipale et moi-même, riches de cette énergie qui émane de notre collaboration, allons continuer à œuvrer pour vous satisfaire. Parmi les projets à venir, nous avons choisi de mettre progressivement l'accessibilité de certains bâtiments communaux aux nouvelles normes, de lancer une étude de faisabilité en matière de géothermie ou de photovoltaïque pour des économies d'énergie...

Soyons solidaires, généreux, courageux, mais aussi confiants en l'avenir, même si nous évoluons dans un monde de plus en plus numérisé, éloigné et parfois inhumain.

Que cette année 2019 vous apporte le meilleur pour vous et vos proches.

Bernard Garguy

LES RÉALISATIONS



Plusieurs projets ont été menés à bien en 2018, notamment :

◆ LA CREATION D'UN TERRAIN MULTISPORTS

L'entreprise Sud Environnement a été chargée de réaliser ce projet au 1er trimestre 2018 sur une partie de l'ancien stade municipal.

Cette structure, qui s'intègre bien dans l'environnement, permet la pratique de divers sports tels que football, basketball, handball, badminton, volleyball, course à pieds...

Inauguré au début de l'été, le terrain multisports est utilisé de façon régulière par de nombreux lizacais, jeunes et moins jeunes, ainsi que par l'Ecole primaire en période scolaire.



◆ L'AGRANDISSEMENT DU CIMETIERE

Les travaux d'extension du cimetière ont été réalisés afin de permettre la construction de nouvelles sépultures sur une allée supplémentaire.

Par ailleurs, le columbarium a été déplacé et installé près de l'entrée nord dans la partie nouvellement créée, qui représente un endroit plus spacieux et propice au recueillement. Un jardin du souvenir jouxte également cet édifice.

◆ L'EXTENSION DU HANGAR MUNICIPAL

Afin de procéder à la mise en conformité du bâtiment, une extension du hangar municipal a été effectuée. Cette partie accueille le vestiaire, les sanitaires, le bureau ainsi qu'un garage.

LES RÉALISATIONS



◆ LA NUMEROTATION DES HABITATIONS

Les travaux liés à la concrétisation de ce projet ont pris fin en début d'année 2018 avec la mise en place des panneaux indiquant le nom des routes, et la distribution des plaques de numérotation des habitations aux lizacais.

◆ L'ECOLE

Différents travaux d'entretien et d'aménagements ont été menés à l'Ecole primaire :

- pose de voliges sous la toiture des préaux
- remaniement de la toiture de l'école
- mise en place de range-vélos
- remplacement du vieux tableau de la classe des grands par un tableau blanc aimanté
- remplacement du photocopieur par un modèle couleurs

Par ailleurs, la Mairie est partenaire de plusieurs projets importants pour l'Ecole initiés en 2018 et qui devraient se concrétiser courant 2019 :

- ⇒ **Le Projet Littérature** qui permettra le financement d'une bibliothèque dans chaque classe (meubles + livres).
- ⇒ **Le Projet Ecole Numérique Innovante et Ruralité** qui permettra la mise en place d'équipements numériques tels que vidéoprojecteur interactif, tablettes numériques, PC et robots numériques.

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL A LA MOBILITE

Une convention a été signée avec le CCAS de Moissac pour favoriser l'accompagnement social à la mobilité ; autrement dit permettre aux personnes âgées ou isolées d'être prises en charge et véhiculées dans le cadre de leurs besoins courants (médecin, courses...).

◆ L'ENTRETIEN DES BATIMENTS COMMUNAUX ET DE LA VOIRIE

Divers travaux d'entretien ont été réalisés, notamment :

- ◇ électrification de la Maison de la Nature
- ◇ isolation du plafond de la salle des cartes
- ◇ remaniement de la toiture de l'église
- ◇ nettoyage et entretien de la toiture de la salle des fêtes
- ◇ réfection des avant-toits de la salle des fêtes avec pose de lambris PVC et peinture
- ◇ mise en conformité sécurité de la salle des fêtes
- ◇ points à temps sur l'ensemble de la voirie communale
- ◇ réfection de la voirie du chemin du Moulin et du chemin du Randal

LES FINANCES



DETAIL DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 :

<u>Section FONCTIONNEMENT / RECETTES</u>		
<u>Atténuation de Charges :</u>	<i>Remboursement sur rémunération du personnel sous contrat</i>	24 978 €
<u>Produits des Services :</u>	<i>Location Salle des Fêtes, Redevance Cantine Scolaire</i>	11 668 €
<u>Impôts et Taxes :</u>	<i>Contributions Directes, Taxes (pylônes)</i>	317 718 €
<u>Dotations et Participations :</u>	<i>Dotations diverses de l'Etat</i>	140 959 €
<u>Autres Produits de Gestion Courante :</u>	<i>Loyers, redevances</i>	11 500 €
<u>Produits Financiers :</u>	<i>Parts Sociales</i>	1 €
<u>Produits Exceptionnels :</u>	<i>Remboursement des assurances, Libéralités reçues</i>	1 071 €
SOUS-TOTAL :		507 895€
<u>Résultat Reporté :</u>	<i>Excédent de fonctionnement reporté</i>	217 296 €
TOTAL :		725 191 €

<u>Section FONCTIONNEMENT / DEPENSES</u>		
<u>Charges à Caractère Général :</u>	<i>Achats divers, Frais postaux, Frais d'entretien, Honoraires</i>	108 781 €
<u>Charges de Personnel :</u>	<i>Rémunérations du personnel et Charges sociales</i>	173 696 €
<u>Atténuation de produits :</u>	<i>Régularisation de taxes, dégrèvements</i>	23 751 €
<u>Autres Charges de Gestion Courante :</u>	<i>Contingents, Subventions, Indemnités des Elus</i>	59 622 €
<u>Charges Financières :</u>	<i>Intérêts des emprunts</i>	5 980 €
<u>Charges Exceptionnelles :</u>		0 €
TOTAL :		371 830 €

LES FINANCES



DETAIL DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 :

<u>Section INVESTISSEMENT / RECETTES</u>		
<u>Dotations Fonds divers :</u>	<i>Fonds de Compensation TVA</i>	56 183 €
	<i>Excédent de fonctionnement</i>	158 270 €
<u>Subventions d'investissement :</u>	<i>Subvention pour la réhabilitation de l'immeuble</i>	114 011 €
<u>Emprunt :</u>		0 €
<u>Caution :</u>		0 €
SOUS-TOTAL :		328 464 €
<u>Restes à réaliser :</u>		800 €
<u>Résultat Reporté :</u>	<i>Excédent d'investissement reporté</i>	0 €
TOTAL :		329 264 €

<u>Section INVESTISSEMENT / DEPENSES</u>		
<u>Immobilisations corporelles :</u>	<i>Travaux bâtiments publics et enfouissement des réseaux</i>	388 136 €
<u>Subventions d'équipement versées</u>	<i>Participation au financement du centre de secours</i>	2 733 €
<u>Remboursement d'emprunts :</u>	<i>Capital</i>	49 056 €
SOUS-TOTAL :		439 925 €
<u>Restes à réaliser :</u>		15 800 €
<u>Résultat Reporté :</u>	<i>Solde d'exécution négatif reporté</i>	96 470 €
TOTAL :		552 195 €

LES FINANCES



DETAIL DU BUDGET PRIMITIF 2018 :

<u>Section FONCTIONNEMENT / RECETTES</u>		
<u>Atténuation de Charges :</u>	<i>Remboursement sur rémunération du personnel sous contrat</i>	20 997 €
<u>Produits des Services :</u>	<i>Location Salle des Fêtes, Redevance Cantine Scolaire</i>	12 505 €
<u>Impôts et Taxes :</u>	<i>Contributions Directes, Taxes (pylônes)</i>	319 854 €
<u>Dotations et Participations :</u>	<i>Dotations diverses de l'Etat</i>	155 358 €
<u>Autres Produits de Gestion Courante :</u>	<i>Loyers de la maison communale</i>	16 200 €
<u>Produits Exceptionnels :</u>	<i>Remboursement des assurances, Libéralités reçues</i>	0 €
SOUS-TOTAL :		524 914 €
<u>Résultat Reporté :</u>	<i>Excédent de fonctionnement reporté</i>	130 430 €
TOTAL :		655 344 €

<u>Section FONCTIONNEMENT / DEPENSES</u>		
<u>Charges à Caractère Général :</u>	<i>Achats divers, Frais postaux, Frais d'entretien, Honoraires</i>	136 535 €
<u>Charges de Personnel :</u>	<i>Rémunérations du personnel et Charges sociales</i>	189 650 €
<u>Atténuation de produits :</u>	<i>Régularisations de taxes, dégrèvements</i>	25 000 €
<u>Autres Charges de Gestion Courante :</u>	<i>Contingents, Subventions, Indemnités des Elus</i>	58 020 €
<u>Charges Financières :</u>	<i>Intérêts des emprunts</i>	4 800 €
<u>Charges Exceptionnelles :</u>		0 €
<u>Dépenses imprévues :</u>		7 061 €
<u>Opérations d'ordre :</u>	<i>Virement à la section d'investissement</i>	234 278 €
TOTAL :		655 344 €

LES FINANCES



DETAIL DU BUDGET PRIMITIF 2018 :

Section INVESTISSEMENT / RECETTES		
<u>Subventions d'investissement :</u>	<i>Subventions pour la réhabilitation de l'immeuble communal</i>	114 139 €
<u>Emprunts et dettes assimilées :</u>	<i>Emprunt</i>	225 000 €
<u>Dotations Fonds divers Réserves :</u>	<i>Fonds de compensation TVA</i>	0 €
	<i>Excédents de fonctionnement</i>	222 931 €
<u>Caution :</u>		800 €
<u>Opérations d'ordre :</u>	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	234 278 €
<u>Restes à réaliser :</u>	<i>Report 2017</i>	800 €
SOUS-TOTAL :		797 948 €
<u>Résultat Reporté :</u>	<i>Excédent d'investissement reporté</i>	0 €
TOTAL :		797 948 €

Section INVESTISSEMENT / DEPENSES		
<u>Subventions d'équipement versées :</u>	<i>Participation à la construction de la caserne</i>	2 020 €
<u>Immobilisations corporelles :</u>	<i>Travaux bâtiments publics et enfouissement des réseaux</i>	520 697 €
<u>Remboursement d'emprunts :</u>	<i>Capital</i>	51 500 €
<u>Dépenses imprévues d'investissement :</u>		0 €
SOUS-TOTAL :		574 217 €
<u>Restes à réaliser :</u>		15 800 €
<u>Résultat Reporté :</u>	<i>Solde d'exécution</i>	207 931 €
TOTAL :		797 948 €

LES FINANCES



L'EXERCICE 2018 EN QUELQUES CHIFFRES :

La clôture du compte administratif 2018 n'étant effective qu'à la fin du 1er trimestre 2019, vous trouverez ci-après quelques dépenses et recettes significatives liées notamment aux travaux ou aux achats de matériels réalisés et payés dans l'année.

<u>DEPENSES (TTC)</u>	
<u>Réseaux de voirie :</u>	
Travaux de voirie 2017	18 684 €
Travaux de voirie 2018	35 864 €
<u>Terrain multisport :</u>	
Aménagement du terrain multisport	75 866 €
<u>Aménagement du cimetière :</u>	
Dépose des poteaux en béton	5 376 €
Abattage des arbres	5 040 €
Agrandissement	59 502 €
Déplacement du Columbarium	1 800 €
Création du jardin du souvenir	720 €
<u>Maison de la nature :</u>	
Extension du réseau électrique	10 778 €
<u>Ecole :</u>	
Rénovation des préaux	11 407 €
<u>Salle des fêtes :</u>	
Electricité	1 753 €
Remplacement du lambris en bois par des lames de PVC	7 287 €
Peinture du lambris extérieur	1 883 €
Remplacement du chauffage	2 179 €

LES FINANCES



L'EXERCICE 2018 EN QUELQUES CHIFFRES :

DEPENSES

Signalisation :

Dénomination des rues, numérotation des habitations, et panneaux 9 124 €

Achat matériel :

Débroussailleuse 3 588 €

RECETTES

Location de la Salle des Fêtes 1 850 €

Location de l'appartement et de la maison communale 12 660 €

Location du local du cabinet d'infirmières 3 600 €

Subvention du Conseil Départemental pour l'aménagement urbain 11 196 €

Subvention du Conseil Départemental pour le terrain multisport 9 586 €

Subvention du Conseil Départemental pour l'aménagement de l'ancienne poste 28 010 €

Fonds de compensation TVA 2017 45 736 €

Subvention du Conseil Régional pour le terrain multisport 12 520 €

Dotation Economique des Territoires Ruraux (DETR - Etat) : aménagement urbain 22 355 €

Dotation Economique des Territoires Ruraux (DETR - Etat) : ancienne poste 22 444 €

Dotation Economique des Territoires Ruraux (DETR - Etat) : terrain multisport 15 800 €

DETAIL DES ANNUITES D'EMPRUNTS 2018

<u>Objet</u>	<u>Intérêts</u>	<u>Capital</u>	<u>Annuité</u>
Maison communale	739 €	20 595 €	21 334 €
Aménagement urbain - cœur du village	2 765 €	19 152 €	21 917 €
Financement du tracteur-épareuse	1 247 €	10 537 €	11 784 €

LES FINANCES



DETAIL DES SUBVENTIONS VERSEES EN 2018 :

<u>Association / Organisme</u>	<u>Subvention annuelle</u>	<u>Subvention exceptionnelle</u>
ACCA de Lizac (Chasse)	120 €	
Camaïeux de Bleus (Peinture)	120 €	
Association Pierre Fieuzal (Sauvegarde de l'Eglise)	120 €	
Les Festayres de Lizac (Fête du village)		2 000 €
Foyer Rural (Activités diverses)	120 €	
La Gaule Lizacaise (Pêche)	120 €	
Pétanque Lizacaise	120 €	
Comité de Jumelage Lizac-Quelneuc	120 €	
Association des Parents d'Elèves	120 €	
Association pour le Développement des Arts (intervention à l'Ecole)	50 €	
Médiathèque Départementale (intervention à l'Ecole)	50 €	
Association Langue et Culture Occitane (intervention à l'Ecole)	110 €	
Comice Agricole de Moissac	100 €	
Croix Rouge de Moissac	70 €	
Lafrançaise Animation Communale	60 €	
ADAPEI (Enfants inadaptés)	70 €	
Caisse d'Allocations Familiales (Fonds de solidarité)	100 €	
Coopérative scolaire		1000 €
TOTAL :	1 570 €	3 000 €

LES PERSPECTIVES



Cette année 2019 devrait permettre la réalisation de plusieurs projets tels que :

◆ LA MONTEE EN DEBIT DE L'ADSL

Si l'armoire NRA, permettant de desservir en plus haut débit ADSL l'ensemble du territoire communal, a bien été installée sur une parcelle en bas de la côte de la Serre en 2018 ; celle-ci n'est malheureusement pas raccordée en fibre optique et les différents opérateurs n'y sont toujours pas installés.

Le problème devrait être résolu au premier semestre 2019, d'après l'opérateur Orange.

◆ LES TRAVAUX D'ACCESSIBILITE

Pour répondre aux nouvelles normes en matière d'accessibilité dans les lieux publics, un plan de travaux pluriannuel a été défini pour notre commune.

Les travaux cette année concerneront en priorité la Mairie, où la porte d'entrée du secrétariat va être élargie et remplacée, et le SAS d'entrée vitré sera démoli, pour permettre aux administrés d'y accéder plus facilement. Les autres portes d'entrée et de services du bâtiment seront également remplacées.

Autre espace public concerné : le cimetière. Il est envisagé de réaliser une allée en béton pour permettre aux personnes en fauteuil roulant notamment d'accéder aux sépultures.

L'entrée de l'Eglise devrait également être aménagée avec la mise en place de signaux au sol permettant aux malvoyants d'anticiper l'approche des marches (identiques à ceux installés sur le perron de la Mairie).

◆ L'AMENAGEMENT DES ABORDS DU TERRAIN MULTISPORTS

Suite à la création du terrain multisports sur une partie de l'ancien stade municipal, des travaux d'aménagement des abords du site sont envisagés, pour le rendre plus agréable et plus fonctionnel.

Ainsi, l'espace situé entre le terrain multisports et le parking de la salle des fêtes sera aménagé avec un béton désactivé et la pose d'une clôture en panneaux de grillage rigide pour sécuriser les accès.

Enfin, des bancs seront implantés sur la zone enherbée à proximité, et des arbres seront plantés entre le terrain multisports et la clôture longeant la route.

◆ L'ENTRETIEN ET L'AMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS

Le programme d'entretien et d'aménagement des espaces publics initié depuis plusieurs années sera poursuivi en 2019 avec :

- ⇒ la réfection de l'ancienne bascule municipale : plusieurs options sont à l'étude
- ⇒ la création d'un muret en prolongement du cache-conteneurs à proximité du Christ, au village
- ⇒ la réfection de la voirie communale : un plan de travaux pour l'année sera établi prochainement par la commission voirie
- ⇒ l'étude sur le changement du mode de chauffage de la salle des fêtes ; le chauffage au gaz utilisé actuellement étant devenu très coûteux

LA VIE INTERCOMMUNALE



LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT MOISSAC-LIZAC

Les dispositions de la loi NOTre prévoient l'attribution aux communautés de communes de la compétence « eau et assainissement collectif » au plus tard le 1er janvier 2020.

De ce fait, certains syndicats qui gèrent actuellement ces services sont voués à disparaître ; c'est le cas notamment des syndicats regroupant des communes rattachées à une même communauté de communes.

Le SIEPA Moissac-Lizac est dans ce cas puisque les deux communes font partie de la communauté de communes Terres des Confluences.

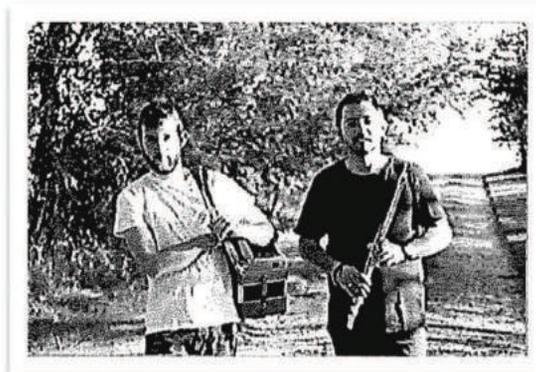
Pour anticiper les conséquences de ces dispositions et mutualiser les moyens sur le territoire, le SIEPA Moissac-Lizac envisage de se rapprocher des syndicats des eaux de Castelsarrasin et de Garganvillar.

Une étude sur la fusion de ces trois syndicats a été lancée dernièrement afin d'évaluer les différentes options possibles, les conséquences sur le mode de gestion, les tarifs...

Les résultats de cette étude seront connus en septembre prochain pour permettre aux communes et aux syndicats concernés de prendre une décision d'ici la fin de l'année.

LES RENDEZ-VOUS NOMADES AVEC MOISSAC CULTURE VIBRATIONS

Dans le cadre des Rendez-vous nomades, l'association Moissac Culture Vibrations (organisatrice du Festival des Voix) propose à la salle des fêtes de Lizac le **vendredi 10 mai 2019 à partir 20h** un évènement musical à ne pas manquer : **le concert bal Thoux Azun.**



Le programme sera le suivant :

De 20h à 21h

La soirée sera ouverte par un atelier d'initiation aux danses traditionnelles des pays d'Oc, animé par une référence en la matière, M. Philippe Marsac.

La soirée se poursuivra avec le Duo Bal Trad. ThouxAzun

Composé de Guillaume Lopez et de Clément Rousse, accompagnés pour l'occasion de Thierry Roques, accordéoniste, pour une performance dansante et balançant!

N'hésitez pas à venir découvrir les danses traditionnelles et/ou improviser avec la troupe.

Entrée gratuite.

LES INFOS PRATIQUES



INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Il est important que les habitants de Lizac s'inscrivent sur les listes électorales de la commune. Il est fortement recommandé aux personnes déjà inscrites sur les listes électorales de signaler tout changement d'adresse au secrétariat de Mairie.

SERVICE NATIONAL

Tous les jeunes gens de nationalité française (garçons et filles) ont l'obligation de se faire recenser dès l'âge de 16 ans. L'attestation qui leur est remise est précieuse car elle sera réclamée lors de l'inscription à tout examen ou concours (aucun duplicata n'est délivré).

CHIENS ERRANTS

Malgré les nombreuses recommandations répétées, beaucoup de chiens divaguent librement dans la commune, causant des problèmes tels que risque d'accidents de la route, dégâts autour des habitations, risque de morsures...

Les services municipaux doivent emmener les chiens trouvés chez le vétérinaire pour vérifier l'identité de leur propriétaire. En l'absence de puce, l'animal pourra être conduit au chenil intercommunal.

Il est donc de nouveau demandé aux propriétaires de chiens de faire en sorte que leurs animaux soient impérativement gardés à l'intérieur de leur propriété.

RATICIDE

La Mairie met à disposition de tous les administrés des doses de raticide qui peuvent être retirées auprès du secrétariat.

VENTES ET LOCATIONS SUR LA COMMUNE

Un listing est mis à disposition à la mairie concernant toutes les ventes ou locations connues sur la commune : maisons ou terrains à vendre, maisons ou appartements à louer...

DECHETS

La déchetterie de Moissac accueille les lizacais pour prendre en charge les déchets encombrants, déchets verts... Il est rappelé que la commune de Lizac dispose de récup-verres et conteneurs à poubelles réservés aux déchets ménagers uniquement! L'espace déchets verts n'est prévu, comme son nom l'indique, que pour les déchets verts des particuliers...

PROCEDURE POUR LES PERMIS DE CONDUIRE ET CARTES GRISES

Les démarches pour établir un permis de conduire ou une carte grise se font exclusivement en ligne sur le site internet <https://ants.gouv.fr>. Les usagers ne disposant pas ou ne maîtrisant pas l'outil internet pourront être accompagnés dans un point d'accueil numérique en préfecture de Montauban, ou en sous-préfecture de Castelsarrasin. La fiche pratique des demandes de permis de conduire et celle des demandes de cartes grises peuvent être consultées sur le site internet www.demarches.interieur.gouv.fr

PACTE CIVIL DE SOLIDARITE (PACS)

La loi du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXI^e siècle a transféré l'enregistrement des pactes civils de solidarité aux officiers de l'état civil des mairies.

Les partenaires devront présenter à l'officier d'état civil deux exemplaires originaux de leur convention de PACS, une pièce d'identité, la copie de leur acte de naissance, le livret de famille de chaque union précédente, ainsi qu'une attestation de vie commune.

L'ÉCOLE COMMUNALE



Direction :

⇒ Madame Manon POLLEY

Enseignantes :

⇒ Madame Manon POLLEY pour la classe des grands (CE1 à CM2)

⇒ Madame Cécile CLARIOT pour la classe des petits (MS à CP) les lundi, mardi et jeudi.

⇒ Madame Océane MEDALE pour la classe des petits (MS à CP) les mercredi et vendredi.

Agents communaux :

⇒ Madame Sylvie FURLANETTO

⇒ Madame Emilie DE OLIVEIRA

pour l'aide pédagogique, les activités périscolaires et la garderie municipale.

Intervenante :

⇒ Madame Anne PARRIEL, pour l'aide aux devoirs et l'initiation à l'anglais.

L'effectif de 33 élèves en cette rentrée de septembre 2018 (14 dans la classe des petits et 19 dans la classe des grands) devient « fragile ». Aussi, il est impératif de tout mettre en œuvre pour sauvegarder cette école communale rurale qui représente un lieu de vie indispensable dans une petite commune comme la nôtre.

Une école dynamique est synonyme de pérennité pour le village !

Les avantages :

- Transport scolaire gratuit
- Garderie municipale gratuite assurée dès 7h30 le matin jusqu'à 18h30 le soir
- Aide aux devoirs assurée 3 fois par semaine (sur inscription)
- Ateliers ludiques d'initiation et de perfectionnement à l'Anglais (sur inscription)
- Activités temps calmes pour les tout petits : lecture, musique, comptines
- Installations sportives à proximité et structure de jeux dans la cour de récréation
- Animations périscolaires : sport, loisirs créatifs, jeux
- Petite structure familiale favorisant l'épanouissement de chacun
- Garderie municipale gratuite et animations assurées durant le mois de juillet : piscine, cuisine, loisirs créatifs, sport
- Une association des parents d'élèves qui soutient les projets scolaires et extra-scolaires

Les apports du multi-niveaux dans une école rurale :

- Solidarité et entraide entre les grands et les petits
- Meilleur apprentissage des règles de vie en communauté
- Assimilation des connaissances facilitée par la proximité d'un enseignement diversifié lié à la cohabitation de différents niveaux au sein d'une même classe

TOUS CITOYENS !!



LA CIVILITE ET LE CIVISME : LES DEUX COUSINS QUI IMPOSENT LE RESPECT...

C'EST QUOI
UN CITOYEN
? ? ?

Je vous propose de vous prêter à un petit jeu avec moi !

Je voudrais, en effet, jouer un peu avec les mots avec chacun d'entre vous, sans prétention aucune.

Comment qualifieriez-vous le comportement des personnes qui roulent lentement dans le village parce qu'un enfant peut traverser la route ?

Celui des personnes qui ne laissent aucune dégradation après leur passage dans les locaux communaux quels qu'ils soient ?

Celui des personnes qui nettoient les routes s'ils salissent celles qu'ils empruntent ?

Celui des personnes qui expliquent à leur personnel saisonnier qu'il existe des règles et des installations spécifiques à leur disposition pour ne pas dénaturer le paysage ?

Celui des personnes qui emmènent leurs déchets encombrants (télé, chaises, pneus, vélos, électroménager, services de vaisselle, etc.) à la déchetterie de MOISSAC pour suivre les recommandations de la Mairie de LIZAC qui paye déjà ce service en amont ?

Il me semble que nous pourrions appeler ce genre d'attitude la civilité. Lorsque nous vivons en groupe, nous devons tous nous respecter pour que la vie de chacun d'entre nous soit vivable et même plus agréable. J'ai réellement le souhait que chacun des habitants de notre commune soit respecté comme il doit l'être.

Alors, je vous demande à tous de prendre en compte chacun de vos comportements et de vous poser la question : suis-je respectueux du reste des habitants de ma commune ?

Je crois que nous aurions pu donner aussi une autre réponse : le civisme. En effet, le respect de la République n'est pas loin et je pense que la civilité et le civisme sont deux cousins qui se connaissent bien et qui s'apprécient particulièrement.

Le respect de chaque personne de la commune, le respect de chaque installation sur la commune, le respect de chaque aménagement sur la commune sont des notions qui permettent à chacun d'entre nous de nous inscrire dans la vie de tous et de respecter la représentation de notre République et de son fonctionnement. Le respect aurait pu être une autre réponse.

Par son respect, la République nous offre la liberté, les libertés. Par l'ordre, je sollicite auprès de vous le respect des droits de tous. Nous avons tous le droit à la tranquillité, à la sérénité, à la paix...

Le respect est en effet la notion qu'il faut le mieux préserver. Ce respect se concrétise dans les projets que notre commune met en place.

L'équipe municipale fait de son mieux pour améliorer le quotidien de chacun d'entre nous et pour faire de notre commune un lieu de vie épanouissant et vitalisant sur les plans culturel, social...

Faisons de notre village un lieu toujours plus accueillant, comme s'accordent à le dire les personnes extérieures qui le fréquentent ou le traversent tout simplement.

Alors, ensemble, faisons de notre pays, de notre territoire, une terre dont nous sommes fiers et qui nous appartient à tous.

Soyons riches de cette appartenance et de tout ce qu'elle peut nous apporter de racines et de branches : soyons respectueux de notre commune et de tous ceux qui y vivent.

Un citoyen lizacais.

LES INFOS DU VILLAGE



VŒUX DE LA MUNICIPALITE

Le Maire et le Conseil Municipal ont reçu la population lizacaise dans la salle des fêtes du village le dimanche 13 janvier dernier à midi pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

A cette occasion, le Maire a présenté les différentes réalisations de l'année écoulée, ainsi que les projets qui devraient se concrétiser dans les mois à venir.

Un buffet déjeunatoire servi par Patrice Fontanel et son équipe a clôturé la cérémonie. Ce fut l'occasion pour tous de partager un moment convivial et d'échanger.

VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Le jury des Villages Fleuris de Tarn & Garonne a visité Lizac au début de l'été dernier.

Notre commune a obtenu les félicitations du jury et s'est classé sixième dans la catégorie des communes de 301 à 1000 habitants.

Par ailleurs, Lizac a obtenu le prix spécial du jury dans la catégorie des jardins pédagogiques pour la création de bacs de jardinage (potager et fleurs).

Ces éléments fabriqués à partir de palox en bois ont été mis en place dans l'enceinte de l'école et mis à disposition de l'équipe pédagogique dans le cadre d'un projet sur la nature.



DEPLACEMENT A QUELNEUC

Le Comité de Jumelage de Lizac a répondu favorablement à l'invitation de nos amis quelneucois pour leur rendre visite au printemps.

Une trentaine de lizacais prendront le chemin de la Bretagne le 20 avril au matin pour une escapade de 3 jours à Quelneuc durant le week-end de Pâques.

Un loto a été organisé le 9 février dernier pour financer en partie ce déplacement.

Le programme du séjour n'est pas encore connu et demeurera une surprise jusqu'à l'arrivée à Quelneuc mais le week-end sera à n'en pas douter dense et festif comme d'habitude.

Des réunions seront tenues dans les semaines à venir pour organiser au mieux ce déplacement et déterminer le cadeau commun qui sera remis aux hôtes quelneucois.

LA REVUE DE PRESSE



Les 50 ans du Foyer Rural de Lizac

C'est en 1968 que des jeunes lizacais ont rendu visite à l'instituteur du village, Monsieur Daniel GABARRE, pour lui annoncer : « la jeunesse lizacaise est désœuvrée et n'a aucun loisir : comment y remédier ? ».

Le Maître d'Ecole a immédiatement pris le taureau par les cornes et a décidé de créer des activités sportives : Basket Ball, Volley Ball, Tennis de Table, pour aider les plus jeunes – qui n'avaient ni téléphone, ni ordinateur, ni internet à l'époque – à sortir de leur routine studieuse ou agricole « tristounette ».

Le théâtre de boulevard a également été créé pour la jeunesse lizacaise qui y a pris goût, avec Daniel GABARRE, dès son plus jeune âge : à l'école...

Toutes ces activités sportives et ludiques ont été rassemblées au sein d'un FOYER RURAL D'EDUCATION POPULAIRE DES JEUNES : le premier Président fut le très actif Frédéric MOLINIE, Conseiller Municipal passionné par le bénévolat, à l'époque (et feu le beau-père de notre Maire actuel et Président de la Communauté de Communes Terres des Confluences : Bernard GARGUY).

Ce tout jeune FOYER RURAL DE LIZAC a comporté de nombreuses sections : celles sportives comme le Ping Pong, le Volley Ball (dirigée par une main de maître durant 40 ans par notre très dévoué Bernard BLANDINIERES), le théâtre (avec Sylvette AUSTRUY et sa « belle troupe », puis Françoise BROVIA), la Chasse, la Pêche, le Football (avec le soutien infailible du sympathique Rémy DELPEYROU), la gymnastique...

Jean (pendant 9 ans), puis son épouse, Jacqueline BADOCH (durant 25 ans !) ont succédé et pris la Présidence : la fête des 30 ans d'existence du FOYER RURAL DE LIZAC fut mémorable, en présence de notre cher Mesmin BERAGNES, Président de la FEDERATION DEPARTEMENTALE DES FOYERS RURAUX DE TARN ET GARONNE et de son Bureau Départemental...

La fête des 50 ans s'est déroulée en fin d'année dernière, juste après l'Assemblée Générale de l'année écoulée et a rassemblé une bonne centaine d'adhérents, Madame Odile MOLINIE, ses enfants et le fidèle Mesmin BERAGNES, qui ont dégusté un repas succulent servi par le grand traiteur Patrice FONTANEL et son équipe (de La Table des Lou Passants à LAFRANCAISE), puis écouté de belles chansons avec la sympathique chorale de MALAUSE !

Les activités continuent telles que : les repas à thèmes (pâtes fraîches à l'italienne, feu de la Saint-Jean, Grand Battage à l'Ancienne, Méchoui et Cassoulet), les excursions, les lotos, le vide-grenier, le rallye, la gymnastique, le scrabble, la zumba : le nouveau Bureau présidé par Moïsette MAURET et son Conseil d'Administration vous invitent à rejoindre les 160 adhérents afin de profiter pleinement des différentes animations : tous ces bénévoles - et notamment ceux qui n'ont pas été nommés ci-dessus - sont vivement remerciés de leur dévouement sans fin !

Que vive encore longtemps le FOYER RURAL DE LIZAC !

LES COORDONNEES UTILES

MAIRIE

Tél. 05 63 04 19 39

Fax. 05 63 04 93 51

E-Mail : mairie-lizac@info82.com

Site internet : www.lizac.fr

Ouverture au public :

Mardi et Jeudi de 14h à 19h

Vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h

AGENCE POSTALE

Tél. / Fax. 05 63 04 11 75

Horaires d'Ouverture :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi, Samedi

De 10h à 12h30

ECOLE

Tél. 05 63 05 13 79 / 05 63 04 40 32

LES ASSOCIATIONS



Un grand nombre d'activités est proposé par les associations lizacaises suivantes :

<u>Dénomination</u>	<u>Activités</u>	<u>Interlocuteurs</u>	<u>Coordonnées</u>
A.C.C.A. Société de Chasse	Chasse / Activités de plein air	M. Philippe JULIA	Bley-Bas 82130 LAFRANCAISE Tél. 05 63 65 91 78 Port. 06 76 08 23 02 Mail. accalizac@wanadoo.fr
Association de Parents d'Elèves	Activités et Manifestations scolaires et extrascolaires	Mme Anne VALEYE	392 route du stade 82200 LIZAC Port. 06 81 50 65 19 Mail. anne.valey@orange.fr
Association Pierre Fieuzal	Sauvegarde et restauration de l'Eglise	Mme Chantal NICLAUSSE	743 route du château 82200 LIZAC Tél. 05 63 04 06 22 Port. 06 17 17 60 84
Camaïeux de Bleus	Activités de peinture 9h-13h le mardi	Mme Gisèle PIERRE	42 route du stade 82200 LIZAC Tél. 05 63 94 45 53
Comité de Jumelage	Organisation de rencontres et d'échanges dans le cadre du jumelage entre Quelneuc (Morbihan) et Lizac	Mme Patricia SAINT-PAUL	1119 route du château 82200 LIZAC Tél. 09 60 15 24 92
Les Festayres de Lizac	Fête locale et diverses animations du village	M. Romain VALEYE M. Clément CACHARD	Mairie 3 rue de la mairie 82200 LIZAC Tél. 05 63 04 19 39
Moto Club Lizac De La Tour	Moto Cross	M. Jean-François MERIC	681 chemin de saint onge 82200 LIZAC Port. 06 76 76 48 76
Foyer Rural	Voyages, Repas à thèmes, Randonnée, Gymnastique et Scrabble	Mme Moïsette MAURET	7 rue de l'école 82200 LIZAC Tél. 05 81 51 02 96
La Gaule Lizacaise Société de Pêche	Pêche	M. Patrick JULIA	2956 route de lafrançaise 82200 LIZAC Tél. 06 32 27 15 08
La Pétanque Lizacaise	Pétanque	M. Georges DELCASSE	5 impasse du glayage 82200 LIZAC Tél. 05 63 04 17 41

LES ASSOCIATIONS



L'AGENDA 2019 DES ASSOCIATIONS :

L'ACCA de Lizac :

- ⇒ Ball Trap fin juin - début juillet (date non fixée)
- ⇒ Bourse aux armes le dimanche 28 juillet

L'association des Parents d'élèves :

- ⇒ Loto le samedi 2 février
- ⇒ Carnaval de l'Ecole date non fixée
- ⇒ Fête de l'Ecole le vendredi 28 juin

Le Comité de Jumelage :

- ⇒ Loto le samedi 9 février

Les Festayres de Lizac :

- ⇒ Fête du village du samedi 3 au lundi 5 août

Le Foyer Rural de Lizac :

- ⇒ Loto le samedi 2 mars
- ⇒ Journée à l'italienne le dimanche 17 mars
- ⇒ Feu de la Saint Jean le vendredi 22 juin
- ⇒ Vide Grenier le dimanche 14 juillet
- ⇒ Battage à l'ancienne le samedi 20 juillet
- ⇒ Rallye touristique le dimanche 15 septembre
- ⇒ Méchoui le dimanche 22 septembre
- ⇒ Cassoulet le dimanche 17 novembre
- ⇒ Diverses excursions organisées durant l'année

La Gaulle Lizacaise :

- ⇒ Loto le samedi 12 janvier
- ⇒ Bourse au matériel de pêche le dimanche 3 février
- ⇒ Concours de pêche organisés durant l'année

Le Moto Club Lizac de la Tour :

- ⇒ Supercross le samedi 6 juillet

La Croix Rouge de Moissac :

- ⇒ Loto date non fixée

Activités hebdomadaires proposées :

- ⇒ Peinture (Camaïeux de bleus) le mardi de 9h à 13h
- ⇒ Gymnastique (Foyer Rural) le mardi de 20h30 à 21h30
- ⇒ Zumba (Foyer Rural) le jeudi de 19h00 à 20h00
- ⇒ Scrable (Foyer Rural) le jeudi de 14h à 17h
- ⇒ Jeux de cartes le mercredi après-midi, le vendredi soir
les samedi et dimanche après-midi

L'ETAT CIVIL 2018



Les Mariages:

Tous nos vœux de bonheur à :



- Emilie DRIAULT & Nicola BONNET (le 11 août)
- Nathalie CURNUT & Hender Jesus OCANDO MORALES (le 29 décembre)

Les Décès :

Nos sincères condoléances aux familles de :

- Georgette ROUJOL, épouse CLAVELIERES (le 12 janvier)
- Claude, Christian, Marcel CAVAGNE (le 2 février)
- Yves, Robert, Antonin GARET (le 13 mai)
- Paul, Louis, Sylvain DELBOUYS (le 11 juin)
- André, Pierre PRAYSSAC (le 24 août)
- Elia, Lucie Léonie LANIES, épouse CLAVELIERES (le 17 septembre)
- Aimé, Albert, Baptiste DREUILHE (le 19 octobre)
- Eric CANCEL (le 29 novembre)



NOS PARTENAIRES



PSL
PISCINES - SPAS

Jean-François MERIC

06 76 76 48 76

- 82200 LIZAC
- psl.piscines@gmail.com



NEUF - RENOVATION - ACCESSOIRES

Terrassement - Assainissement



**Chemin d'accès - Piscine
Branchement tout à l'égout
Tous travaux Mini-Pelle**

06 82 47 64 92
LIZAC - nrtp82@yahoo.com



NOS PARTENAIRES



VENTE - POSE - ASSISTANCE TOUTES FERMETURES



philippecombalbert@orange.fr

ZA Le Rival - 82130 Lafrançaise

FENÊTRES
VOLETS

PORTES
PORTAILS

3+1=3

le 4^e produit

OFFERT ⁽¹⁾

Du 11 Mars au 5 Avril 2019

05 63 65 52 46

POUR
VOTRE PROJET,
C'EST



+15%

de crédit
d'impôt ⁽²⁾

(1) et (2) voir conditions en magasin

Ent **DONINI**



**TRAVAUX PUBLICS
& PRIVÉS
BÂTIMENTS
INDUSTRIELS
BÉTON
CARROTAGES
GÉNIE CIVIL**

42 avenue du midi - 82400 GOLFECH

Tél. 05 63 39 55 76

Fax. 05 63 39 56 87 - sas.donini@wanadoo.fr